

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-neuvième session
Kigali, Rwanda, 31 août – 4 septembre 2009

ERRATA

La page 3 du document AFR/RC59/19 (Rapport final) devrait se lire comme suit :

Décision 5 : Remplacement des membres du Sous-Comité du Programme

Le mandat des pays ci-après, au sein du Sous-Comité du Programme, vient à expiration à la fin de la cinquante-neuvième session du Comité régional : Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République centrafricaine et Tchad.

Ils seront remplacés par les pays suivants : Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Libéria, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo. Ces pays rejoindront ainsi la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Lesotho, Madagascar et le Malawi dont le mandat expire en 2010.